



COMITÉ DES CITOYENS
DU VIEUX-QUÉBEC

Les États généraux du Vieux-Québec

Les huit principes d'action
Le filtre «Vieux-Québec»



COMITÉ DES CITOYENS
DU VIEUX-QUÉBEC

Les principes d'action – 1

Conserver et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel du Vieux-Québec.

Pour assurer la sauvegarde et le progrès du quartier ainsi que son rôle de moteur touristique de la région de la Capitale nationale, voire du Québec, **le patrimoine urbain** – le bâti, le matériel, ainsi que les valeurs qu'il véhicule, l'immatériel – **doit y déterminer toute action** et ce, dans un contexte d'évolution constante.

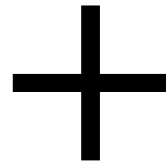


COMITÉ DES CITOYENS
DU VIEUX-QUÉBEC

Les principes d'action – 2

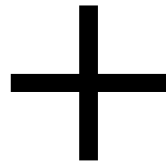
Promouvoir un esprit contemporain respectueux du contexte patrimonial pour toute nouvelle intervention dans l'espace urbain.

Le patrimoine est **vivant, non pas pétrifié**. La trame urbaine ne doit donc pas être figée par une vue passéiste. Elle doit évoluer. Mais toute insertion ou modification apportée au bâti ou à l'espace public doit être effectuée dans la continuité et l'harmonie avec ce qui s'y trouve déjà. **Le nouveau s'intègre à l'histoire.**



Fonder les décisions relatives au Vieux-Québec sur les besoins, la qualité de vie et la mobilité des résidants et des usagers quotidiens du quartier en priorité, mais également des visiteurs et des touristes.

Les résidants, qui y vivent. **Les travailleurs et étudiants**, qui y gagnent leur vie ou la préparent. **Les commerçants et gestionnaires institutionnels**, qui y organisent l'activité économique, sociale et culturelle. **Les visiteurs**, qui viennent s'y distraire ou y consommer puis retournent dormir à la maison. **Les touristes**, qui font de même mais y passent la nuit.



Prioriser l'habitation, son accessibilité, sa qualité, sa diversité et sa permanence.

La prioriser signifie qu'on pense à l'habitation en premier dès qu'il est question de l'occupation et de l'utilisation du territoire.

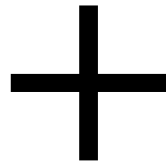


COMITÉ DES CITOYENS
DU VIEUX-QUÉBEC

Les principes d'action – 5

Orienter l'offre touristique et encadrer les activités festives de manière à respecter la capacité d'accueil, le caractère patrimonial et l'esprit des lieux.

Il faut baser nos stratégies de promotion touristique sur ce que les études indiquent que les touristes préfèrent, et de loin, lorsqu'ils visitent Québec : **le patrimoine, la culture, les paysages, la nature.**



Valoriser une offre commerciale et institutionnelle diversifiée et de qualité qui réponde aux besoins des résidants et des autres catégories d'usagers.

Plus l'offre commerciale répond aux besoins des **résidants et travailleurs** du quartier, plus elle est distinctive, originale, séduisante et répond aux besoins des **citoyens de la ville** en général, plus elle correspond également aux besoins d'une **clientèle touristique** de qualité.

Renforcer le rôle de la société civile dans les mécanismes de concertation et de gouvernance.

La Ville de Québec pratique déjà la consultation publique.

Mais l'hétérogénéité du Vieux-Québec et la complexité des enjeux exigent plus : un processus de concertation.



COMITÉ DES CITOYENS
DU VIEUX-QUÉBEC

Les principes d'action – 8

Réaffirmer le statut particulier du Vieux-Québec et le faire reconnaître dans les lois et règlements, politiques et programmes, voire dans des institutions spécifiques, afin de contribuer à la vitalité du quartier et le protéger des pressions exceptionnelles qui s'exercent sur lui.

Il s'agit de diversifier et d'augmenter les moyens mis à la disposition...

Réaffirmer le statut particulier du Vieux-Québec et le faire reconnaître...

Il s'agit de diversifier et d'augmenter les moyens mis à la disposition des **citoyens**, des **commerçants** et des **institutions** du Vieux-Québec pour leur permettre de faire face à leurs **obligations de fiduciaires** d'une parcelle du patrimoine mondial, dans un contexte de pressions d'ordre économique et social sans équivalent dans les autres quartiers de la ville.



COMITÉ DES CITOYENS
DU VIEUX-QUÉBEC

Les principes moteurs, dans une vision intégrée

- 3- Voir aux besoins de tous
- 4- Prioriser l'habitation
- 6- Offrir la qualité



COMITÉ DES CITOYENS
DU VIEUX-QUÉBEC

Les pistes d'action

Arrimées
sur les principes d'action



COMITÉ DES CITOYENS
DU VIEUX-QUÉBEC

Piste d'action #1

Promouvoir la qualité de vie du quartier par des programmes spécifiques pour favoriser le **retour de familles** dans le Vieux-Québec. Cela répondra aux **besoins des travailleurs** (ils sont 15 000) qui souhaitent se rapprocher de leur lieu de travail et aux **besoins des employeurs** qui ont parfois de la difficulté à recruter et à fidéliser leurs employés.



COMITÉ DES CITOYENS
DU VIEUX-QUÉBEC

Piste d'action #2

En collaboration avec les Associations de commerçants et les Institutions, **travailler au rehaussement de l'offre commerciale,** promouvoir et encadrer les activités festives et valoriser les activités d'accueil par les résidants.



COMITÉ DES CITOYENS
DU VIEUX-QUÉBEC

Ensemble,
imaginons, créons

Merci